

22 août 2012

## Hollande doit respecter ses promesses électorales concernant les Roms

**Paris, Budapest, 22 août 2012.** Alors que le gouvernement français participe à une réunion interministérielle pour discuter de la question des Roms suite à une nouvelle vague d'expulsions, le *European Roma Rights Centre* (ERRC ou Centre européen pour les droits des Roms) appelle les autorités françaises à adopter et à mettre en œuvre des politiques fondées sur des valeurs humaines et non sur des supposées préoccupations sécuritaires.

[Depuis que l'ex-président Nicolas Sarkozy a lancé une injurieuse campagne d'expulsion des Roms migrants il y a très exactement deux ans](#), la France n'a pas réussi à mettre en pratique une politique à long-terme ainsi que des solutions durables pour résoudre les problèmes relatifs aux Roms. Aujourd'hui, le gouvernement français va discuter de la question des Roms : une nouvelle chance pour la France de prouver que les valeurs d'égalité et de fraternité ne sont pas uniquement des concepts archaïques.

Lors des récentes élections, François Hollande a promis de mettre fin à la pratique des expulsions, ce qui a été accueilli avec enthousiasme par l'ERRC et d'autres organisations de défense des droits de l'Homme. Cependant, le président Hollande n'a pas réussi à tenir cette promesse puisque la France continue d'expulser des Roms, une méthode pour débarrasser la France des Roms migrants que Sarkozy a essayé et qui a échoué.

En 2012, le nouveau gouvernement a continué à expulser les Roms migrants. Jusqu'à présent, au moins 4 190 Roms auraient été expulsés de leur terrain ou du territoire français et au moins 350 personnes ont reçus des « obligation de quitter le territoire français » (OQTF) en 2012.

L'ERRC a suivi de près la situation en France depuis de nombreuses années, en particulier à travers la production d'un rapport complet sur la France en 2005 intitulé *Hors d'ici! Anti-tsiganisme en France* ainsi que d'une analyse détaillée des politiques et des pratiques envers les Roms et les gens du voyage pour la Commission européenne. Ces deux dernières années, l'ERRC a suivi activement les expulsions des Roms, principalement Roumains et Bulgares. L'ERRC a également soumis deux propositions détaillées à la Commission européenne en [août](#) et [septembre](#) 2010 afin de demander l'ouverture d'une procédure d'infraction contre la France pour ne pas avoir appliqué correctement le droit de l'Union européenne.

["La récente reprise des expulsions massives de Roms migrants a incité l'ERRC à exprimer à nouveau sa préoccupation au gouvernement français"](#), a déclaré dans un communiqué le directeur exécutif de l'ERRC, [Dezideriu Gergely](#). « Les autorités françaises et les français doivent garder à l'esprit que les Roms de Roumanie et de Bulgarie viennent en France pour surmonter la grave situation des droits de l'Homme à laquelle ils sont confrontés chez eux. Des politiques pour les aider à s'intégrer pleinement dans le marché du travail et dans la société française seraient beaucoup plus efficaces afin de remédier à la situation actuelle que de simplement les payer pour les faire partir. ».

En Roumanie et en Bulgarie, les Roms subissent discriminations et exclusions, autant économiques que sociales, et l'Etat ainsi que les acteurs privés continuent de cibler les communautés roms à travers de violentes attaques. Ces derniers mois, des policiers roumains ont tiré sur trois hommes roms, tuant deux personnes. En Bulgarie, des individus Roms ainsi que des communautés ont été la cible d'au moins dix attaques violentes depuis l'année dernière. De même, des politiciens à hautes responsabilités et des partis politiques extrémistes utilisent fréquemment une rhétorique anti-Roms, créant un climat dans lequel les Roms ne se sentent ni en sécurité ni bienvenus chez eux. Les hommes politiques dans ces deux pays, y compris le ministre roumain des affaires étrangères, ont fait des déclarations publiques suggérant que les Roms sont génétiquement prédisposés à la délinquance. Des

parlementaires roumains ont également tenté de changer officiellement le nom de « Roms » pour « Tsiganes », afin d'éviter toute confusion avec le mot « Roumains ».

En bref, les Roms viennent en France pour commencer une nouvelle vie, une vie décente.

Depuis deux ans, l'ERRC a recruté à plein temps un chargé de mission « Droits de l'Homme » en France. Il surveille de près les expulsions des Roms roumains et bulgares et soutient les Roms migrants dans leur contestation des arrêtés d'expulsions ou OQTF illégaux. L'ERRC répertorie les expulsions et les distributions d'OQTF, collecte les documents nécessaires pour le soutien juridique et coordonne un groupe d'avocats français pour assurer une représentation juridique. Le chargé de mission assiste aux audiences et fournit une aide juridique si nécessaire. Le travail de l'ERRC a pour but de protéger les familles contre les expulsions systématiques et les refoulements illégaux et de promouvoir les processus d'intégration, tout en s'opposant à la pratique française d'expulser les Roms en masse, en violation de plusieurs lois internationales et régionales, y compris la directive de l'Union européenne sur la libre circulation.

Sur la base de ce travail, l'ERRC appelle les autorités françaises à prendre les mesures suivantes à l'égard des Roms migrants :

- S'abstenir de procéder à des expulsions forcées en l'absence de garanties juridiques;
- Veiller à ce qu'aucun individu Rom ne soit sans-abri suite à une procédure d'expulsion;
- Développer des solutions de logement satisfaisantes et durables pour tous les Roms;
- Modifier la législation française afin de retirer la notion d'"abus de droit" comme motif d'expulsion de citoyens de l'Union européenne;
- S'abstenir d'expulser de façon collective les Roms citoyens européens;
- Mettre en place des lignes directrices claires sur la façon dont les autorités devraient garantir les droits en conformité avec les exigences de la directive 2004/38/CE sur la libre circulation;
- Veiller à ce que les retours vers d'autres États membres de l'UE soient tout à fait volontaires et accompagnés d'assistance à la réintégration et prendre en compte les besoins des populations vulnérables dans la procédure d'aide au retour humanitaire;
- Assurer le suivi indépendant de tous les processus et programmes d'immigration, y compris à la fois le retour et la réinsertion;
- Rediriger les fonds destinés aux expulsions et aux refoulements à la mise en œuvre de politiques d'inclusion à long terme
- En finir avec les restrictions envers les ressortissants roumains et bulgares pour accéder à l'emploi et travailler avec les communautés de Roms migrants pour garantir l'obtention d'emplois formels en France.

Pour plus d'informations, veuillez contacter

Sinan Gökçen

Attaché de presse à l'ERRC

+ 36 30 500 1324